

**Convivialisme et monnaies complémentaires
par Christophe FOUREL**

Certains villages de Calabre, dans le sud de l'Italie, retrouvent du dynamisme aujourd'hui grâce aux migrants...et aux monnaies locales. C'est le cas par exemple du village de Riace. Au cœur d'une région sinistrée, vidée de sa population par l'émigration déjà ancienne, où les services publics fermaient, ce village revit depuis 2010. On peut même parler d'une véritable renaissance, au point que le cinéaste allemand Wim Wenders y a réalisé un documentaire avec le soutien du Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies en raison du caractère exemplaire de cette expérience.

Le coup de génie de Domenico Lucano, le maire de ce petit village de 1800 habitants, a été de parier sur l'accueil des réfugiés pour faire revivre sa commune et l'économie locale en associant les collectivités avoisinantes à son expérience et dans laquelle l'émission d'une monnaie locale a joué un rôle déterminant.

Alors que les aides publiques tardaient à être versées à sa collectivité (celles de l'Etat et celles de l'UE pour permettre l'accueil des migrants), le maire a eu l'idée de créer une monnaie locale, gagée sur les fonds publics à venir, afin de verser les sommes dues et du pouvoir d'achat aux réfugiés installés en nombre dans sa commune. Les billets de cette nouvelle monnaie sont « frappés » à l'effigie des références politiques de Domenico Lucano : Gandhi, Martin Luther King, Che Guevara et Giuseppe Impastato (un journaliste italien assassiné par la mafia en 1978). Comme c'est toujours le cas pour les monnaies locales, l'utilisation de celle émise par la commune n'est utilisable que sur le territoire de Riace et ceux des autres communes associées à cette initiative. En très peu de temps, on a constaté une revitalisation de l'économie locale où cette monnaie est devenue une véritable « langue » commune pour tous les habitants du village alors que dans les rues résonnent désormais le kurdes, l'arabe, le swahili...sans oublier l'italien.

Avec le recul, les promoteurs de cette expérience n'hésitent pas à parler « d'effet multiplicateur » sur l'économie locale où les services publics ont rouvert (y compris l'école), où les maisons en ruine ont été réhabilitées, où l'artisanat local s'est développé (y compris et surtout celui produit par les migrants eux-mêmes). Ces mêmes promoteurs plaident donc désormais pour la solution de la répartition ciblée des réfugiés dans les zones où leur présence est susceptible d'avoir ce type d'effets positifs. Ils démontrent en outre que le financement de centre de détention serait quatre fois plus coûteux que la solution de l'émission de la monnaie locale expérimentée à Riace.

Cette petite histoire me semble être une très bonne illustration et une très belle incarnation du sujet qui m'a été demandé de traiter aujourd'hui : « Convivialisme et monnaies complémentaires ». Elle me permet bien entendu de faire le lien avec notre actualité tragique et perçue comme menaçante par nombre de nos concitoyens.

Comme vous le savez également, le Manifeste convivialiste débute par l'énumération des principaux dangers qui menacent aujourd'hui l'humanité. Un peu étonnamment, pas une seule

des menaces énumérées ne fait directement référence à la monnaie, au système monétaire et son extrême fragilité. Même si la liste des menaces se termine par « le poids croissant des exigences de cette haute finance rentière et spéculative sur toutes les décisions politiques ». Comme le souligne fréquemment Bernard Lietaer, un éminent spécialiste de la monnaie et des innovations monétaires, c'est que lorsqu'on évoque les risques graves auxquels est confrontée aujourd'hui l'humanité, on considère que la monnaie est extérieure au champ de toutes ces préoccupations. Or justement, il est fort probable que la monnaie, c'est-à-dire la monnaie conventionnelle, basée sur l'émission via les dettes bancaires et contrôlée centralement, soit au cœur de bien des autres menaces qu'énumère le Manifeste convivialiste : le réchauffement climatique, la fragilisation des écosystèmes, la raréfaction des ressources énergétiques, le développement du chômage les écarts de richesse, la perspective du retour possible des grandes guerres, l'insécurité croissante, etc.... Si cette hypothèse est juste, alors modifier la façon dont est créée et mise en circulation la monnaie pourrait figurer parmi les leviers nous permettant de trouver des solutions à ces menaces. Et donc pourquoi pas faire prospérer le convivialisme, c'est-à-dire (toujours selon le Manifeste convivialiste) développer « un art du vivre ensemble qui valorise la relation et la coopération et qui permette de s'opposer sans se massacrer, en prenant soin des autres et de la Nature.»

Il s'agirait alors de trouver des solutions aux problèmes que les monnaies conventionnelles se sont constamment montrés incapables de résoudre : le rétablissement des liens dans la communauté, la création de travail utile et gratifiant, une écologie durable, etc... Ce que Bernard Liétaer appelle « l'abondance durable » : bref, une capacité de s'épanouir et de croître matériellement, émotionnellement et spirituellement sans gaspiller les ressources de nos descendants.

Il est vrai qu'il est difficile de percevoir comment certains mécanismes constitutifs du système monétaire en vigueur (je parle ici de celui tel qu'il fonctionne en dehors des périodes de crise) influencent les comportements individuels et collectifs. Bien sûr, certains de ces effets sont positifs : la monnaie moderne (conventionnelle) est par exemple à l'origine d'une profusion d'innovations scientifiques et industrielles sans précédent dans l'histoire. Mais en même temps, certains de ses mécanismes sont contre-productifs (au sens qu'Ivan Illich donnait à ce terme), comme si le système monétaire actuel contribuait à nuire à la monnaie elle-même. Sans entrer dans le détail, on peut au moins évoquer : l'amplification des fluctuations cycliques (instabilité du système monétaire fonctionnant sur des mécanismes autoréférentiels), la préférence pour la pensée à court terme, l'enfermement dans la croissance impérative, la concentration des richesses vecteur d'inégalité croissante et bien entendu la dévalorisation du capital social, source de cohésion sociale.

Nous vivons en effet avec la conviction que toutes les sociétés imposent (et doivent même imposer) le monopole d'une monnaie unique, émise par le pouvoir central et à laquelle s'attache un taux d'intérêt. En réalité, les historiens nous apprennent que des sociétés prospères ont encouragé la coexistence de différentes monnaies parallèles. Et que ce phénomène a souvent favorisé la stabilité économique, une meilleure répartition de la prospérité et une propension des acteurs économiques à tenir compte du long terme, plus que nous le faisons aujourd'hui.

C'est en autres pour ces raisons qu'en février 2014, Cécile Duflot et Benoît Hamon, alors ministres dans le gouvernement de Jean-Marc Ayrault, ont souhaité lancer une mission d'étude sur les monnaies locales complémentaires. Les quelques éléments de constat et d'analyse qui suivent sont issus du rapport remis au gouvernement en avril dernier.

Depuis plus d'une vingtaine d'années en effet, de nouvelles formes d'échange ont vu le jour en France. Ces manières renouvelées d'échanger ont d'abord pris la forme, dans les années 90, des systèmes d'échange local (SEL) inspirée des LETS anglo-saxons (Local Exchange Trading System). Prolongés et complétés, au début des années 2000, par l'apparition des Accorderies, formes de banques de temps initiées au Québec puis importées chez nous sous l'impulsion décisive de la Fondation Macif. Enfin, il y a un peu plus de 5 ans sont nées les premières Monnaies locales complémentaires (MLC) dont une petite trentaine circule d'ores et déjà sur des territoires restreints (dont une, le Galléco, est expérimentée en Ille-et-Vilaine, à l'initiative du Conseil Départemental).

Le développement de ces nouvelles formes d'échanges est un phénomène mondial qui s'est accéléré à la faveur des crises financières à répétition dont la plus importante est la crise des *subprimes* de 2008 suivie par celle des dettes souveraines en 2009-2010.

L'accélération et la diffusion de ces initiatives dans le double contexte de crise économique et de délitement du lien social comporte des enjeux essentiels à deux niveaux au moins:

- Celui de dynamisation des territoires par la (re)localisation des activités, y compris (et peut-être surtout) en milieu rural ;
- Celui de nouvelles formes d'activités associant l'économique et le social dans le prolongement de celles qui ont conduit à l'épanouissement du secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Les Monnaies Locales Complémentaires (parfois aussi appelées monnaies sociales ou monnaies citoyennes), constituent ainsi des « *dispositifs d'échange locaux de biens, de services, organisés autour d'une monnaie spécifique permettant à la fois d'évaluer et de régler des échanges* ».

L'adjectif « complémentaire » souligne une articulation de ces monnaies au système monétaire en vigueur. Il est en effet important de préciser que pour la grande majorité de leurs initiateurs, ces nouveaux systèmes d'échanges n'ont pas vocation, à remplacer la monnaie conventionnelle mais à pallier ses insuffisances et les effets délétères évoqués plus haut.

Ainsi, dans le cas des SELs ou les Accorderies, il s'agit de privilégier des échanges au travers d'une monnaie scripturale de crédit mutuel. L'argent ne préexiste donc pas à l'échange mais lui est consubstantiel. La réception d'un don correspond à un crédit et un contre-don à un débit. On contourne ainsi le système monétaire courant pour privilégier certaines formes d'échange. On dénombre actuellement en France entre 350 et 400 SELs réellement actifs mais aussi une vingtaine d'Accorderies dont la progression et l'implantation sont aujourd'hui très rapide sur l'ensemble du territoire français.

Partant du constat que seuls 2% de la masse monétaire circule au sein de l'économie réelle, les MLC proposent quant à elles une véritable *réappropriation de la monnaie par les citoyens* pour favoriser le développement d'une économie respectueuse de l'humain et de son environnement au sens large du terme.

Le plus souvent ces MLC sont conçues à parité avec la monnaie centrale, l'euro. En contrepartie de la masse monétaire en MLC en circulation, il est créé un fond de garantie (que les juristes préfèrent appeler fonds de cantonnement) dont le produit de l'épargne est fréquemment orienté vers le secteur de l'ESS ou celui de l'économie circulaire. Il n'y a donc pas à proprement parler de création monétaire mais une forme de dédoublement du circuit monétaire.

Enfin, les conditions d'entrée et de sortie du dispositif sont régies par des règles permettant de garantir une vitesse de circulation accrue de la monnaie et privilégiant la production et la

commercialisation de biens et de services répondant à des exigences éthiques, sociales et écologiques pré-déterminées démocratiquement en amont du système.

La France s'inscrit dans une dynamique planétaire qui voit aujourd'hui se multiplier les innovations monétaires.

Bernard Liétaer estimait déjà en 2009 à plus de 5000, les initiatives monétaires de ce type à travers le monde. A l'exception (provisoire ?) des pays de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est, toutes les zones géographiques sont concernées. Elles sont le plus souvent nées de l'initiative de la société civile mais trouvent désormais une réelle bienveillance de la part des collectivités publiques locales qui leur assurent même parfois un soutien décisif.

Certaines, les plus anciennes, ont vu le jour à l'occasion de crise économique et monétaire et ont permis de redonner de la vitalité à de nouvelles formes d'échange. Ce fût le cas lors dans les années 30 où la crise avait donné lieu à de nombreuses innovations monétaires dont certaines ont perduré ensuite en raison de leur grande pertinence pour la dynamisation de l'activité. L'exemple le plus illustre est celui du WIR en Suisse qui concerne uniquement les échanges entre entreprises (elles sont 65 000 aujourd'hui à utiliser cette monnaie complémentaire).

Depuis la crise financière de 2008, le mouvement de création de nouvelles monnaies a repris et s'est accéléré, y compris en Europe. Le nombre de MLC a doublé en Allemagne (où on en en dénombre une soixantaine) ainsi qu'en Espagne (70 MLC mais aussi près de 300 banques de temps). L'évolution a été plus spectaculaire encore en Grèce, où leur nombre est passé de 1 à 70 dans la période 2008- 2014, dont une quarantaine de dispositifs sont réellement actifs à l'heure actuelle.

Certes, beaucoup de ces initiatives restent (encore) modestes si on se réfère à la masse monétaire en circulation ou au nombre des utilisateurs et des prestataires impliqués. Mais leur capacité à fédérer les énergies au service du développement territorial est de plus en plus affirmé et ne cesse de se confirmer.

Leurs promoteurs mettent généralement en avant trois principales motivations démarquant les MLC du système monétaire conventionnel

- D'abord, localiser les transactions, en privilégiant l'usage local de revenus tirés d'une production locale.
- Ensuite, dynamiser ces échanges au bénéfice des populations, et pour cela refuser l'accumulation, la conservation et la concentration de la richesse.
- Enfin, transformer les pratiques et les représentations de l'échange, notamment en orientant la consommation de manière à la rendre plus « responsable », c'est-à-dire plus respectueuse d'un développement durable et plus éthique.

Au-delà de ces trois principales raisons, ces initiatives monétaires participe d'une part à une véritable démocratisation de la monnaie et de ses usages et d'autre part à rendre le système monétaire plus résilient en cas de difficulté économique à travers ce que les promoteurs des MLC appellent « la biodiversité monétaire » (par opposition à la « monoculture monétaire »). Si le nombre de création de MLC augmente rapidement, en revanche l'impact des projets existants demeure modeste pour l'instant. Certes, ces dispositifs sont encore très récents mais l'enquête réalisées dans le cadre de notre Mission en avril 2014 montre par exemple que la masse monétaire moyenne en circulation tourne autour de l'équivalent de 30 000 euros. Le nombre d'utilisateurs moyen tourne quant à lui autour de 450. Celui du nombre des

prestataires impliqués (commerçants, producteurs) se situe autour de 90. Ces chiffres évoluent cependant très vite en raison de l'expansion forte de certains projets.

C'est le cas de l'Eusko lancé au Pays Basques il y a deux ans et qui démontre que la progression peut se révéler très rapide dès lors que l'écosystème économique et citoyen qui sous-tend la monnaie locale est favorable, c'est-à-dire un écosystème où la pratique des échanges entre acteurs locaux est déjà ancienne et intense. La MLC ayant alors un effet accélérateur et intégrateur. Ce qui permet d'une part d'atteindre dans des délais relativement rapide la masse critique nécessaire pour couvrir les coûts de fonctionnement et d'autre part d'avoir un impact significatif sur la dynamique territoriale, sur la consommation ainsi que sur la production locale que le projet de MLC souhaite orienter.

Toutes ces initiatives, de plus en plus médiatisées, contribuent à lever le tabou qui entoure généralement la création de la monnaie dans un pays à forte tradition centralisatrice comme la France. Le climat semble donc devenir plus ouvert au développement de ce type d'innovation monétaire.

Afin de remédier à quelques uns des freins au développement des MLC identifiés au cours de ses travaux, la Mission a donc proposé au gouvernement dès juin 2014, un amendement à la loi relative à l'Economie sociale et solidaire alors en cours d'examen, autorisant une reconnaissance légale de ces monnaies. Cet amendement devenu l'article 16 de la loi reconnaît désormais les monnaies locales complémentaires comme titres de paiement dès lors que ceux-ci sont l'initiative de structures relevant des acteurs de l'ESS définis à l'article 1^{er} de cette même loi.

Cette avancée est importante à double titre. D'une part, elle donne un cadre juridiquement plus clair à l'émission de ces titres de paiement et rend plus sûre la participation des acteurs qui s'y impliquent. D'autre part elle facilite la possibilité, notamment pour les collectivités locales, de s'associer à ces initiatives. Potentiellement, cette avancée législative pourra permettre aux MLC d'amplifier leur impact social et environnemental.

Sans doute, la reconnaissance des monnaies complémentaires dans la loi va-t-elle accélérer les initiatives et les propositions. Il est, à ce titre, tout à fait intéressant de noter que, dans la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement en cours d'examen par le Parlement, un article oblige le gouvernement à explorer l'hypothèse d'émettre « une ou plusieurs monnaies complémentaires pour l'autonomie » en s'inspirant des expériences déjà en cours dans plusieurs pays étrangers. Celles-ci doivent permettre de soutenir les « aidants » de personnes âgées dépendantes, ce qui est un autre grand défi que nos sociétés contemporaines ont à relever. Si une telle hypothèse devait se concrétiser, ce serait bien la preuve que la question de l'émission de monnaies spécifiques ne doit pas être exclue de l'éventail des solutions offrant une issue aux grands problèmes de notre temps.

Nous avons vu, en effet, que les promoteurs des MLC attendent de leurs projets des retombées concrètes : dynamisation du développement local, réorientation de la consommation et de la production dans un sens plus respectueux de l'environnement, soutien aux populations fragilisées, etc. Il est encore bien trop tôt pour pouvoir affirmer que tous les dispositifs mis en place produisent effectivement les effets positifs espérés. Le manque de recul est la première raison à cette difficulté. Les expériences en cours sont bien trop récentes pour autoriser une appréciation sérieuse et objective.

Reste que le tâtonnement expérimental auquel nous assistons actuellement ne doit pas non plus être bridé dans sa dimension créatrice. Il est en effet important de laisser se déployer ces

projets dans toutes leurs dimensions avant de les soumettre à un protocole d'évaluation nécessairement réducteur. À cet égard, il faut souligner que les expériences qui ont vu le jour autour des monnaies locales témoignent qu'on peut pousser très loin les frontières de l'innovation sociale. À notre connaissance, les monnaies complémentaires et les banques de temps sont en effet les rares expériences concrètes susceptibles d'inverser la hiérarchie des valeurs entre l'économique et le social, et pas seulement d'établir une bonne articulation entre ces valeurs. Dans notre système capitaliste, le social est toujours second par rapport à l'économique. On produit et on valorise d'abord, le social (le social réparateur) vient ensuite par redistribution ou par une intervention d'action sociale plus ou moins publique. Or, à travers l'expérience d'innovation monétaire des MLC, il devient possible de faire remonter très en amont les valeurs de solidarité dans le processus de formation du revenu primaire. Le même raisonnement pourrait d'ailleurs être tenu s'agissant du respect des exigences environnementales.

Bien entendu, ce potentiel ne peut se réaliser que lorsque le bouclage entre la demande finale locale et la production locale s'effectue réellement. Le thème de la relocalisation productive est, il est vrai, un thème récurrent dans tous les projets de monnaies complémentaires. Il s'agit bien de construire des dispositifs monétaires enracinés dans des territoires locaux, des dispositifs *grassroots*, pour reprendre la terminologie anglo-saxonne. Or cet objectif ne peut être atteint par la seule implantation d'un circuit monétaire spécifique. Il suppose également que ce circuit monétaire soit adossé à une politique territoriale qui recherche aussi elle-même une valorisation différente des biens et des services. Les MLC sont donc une condition nécessaire mais pas suffisante pour (re)constituer les marchés locaux et la consommation qui font le quotidien de ce que l'historien Fernand Braudel appelait le deuxième étage de la vie matérielle et qui, peu à peu, a été mis à mal avec le développement du capitalisme et de la mondialisation.

Ainsi, au cœur même du capitalisme, une autre façon de concevoir l'échange tente à nouveau de se faire jour. Cette autre économie inverse le rapport entre la production de richesse marchande et la production de richesse humaine. La monnaie et son émission ne peuvent en effet rester extérieures à ces myriades d'innovations sociales qui se développent dans les domaines de l'économie solidaire, de l'économie participative ou encore de l'économie circulaire.

Les crises monétaires et financières à répétition, la dégradation des conditions d'existence et l'urgence des solutions à apporter au défi climatique nous forcent donc à concevoir d'autres façons de faire fonctionner l'économie en empruntant des voies allant dans le sens d'un « ré-encastrement » de celle-ci dans des projets guidés par des choix plus démocratiques et politiques. Attendre de l'avenir qu'il nous restitue le passé est la voie de la régression. La sortie de la crise de civilisation dans laquelle nous sommes aujourd'hui enlisés ne passe pas par plus de marché ou par plus d'État. Elle doit, bien au contraire, être recherchée dans à la fois moins de marché, moins d'État et donc plus d'échanges qui ne soient commandés ni par l'argent pour son accumulation, ni par la réglementation administrative, mais fondés sur des réseaux de solidarité mutuelle (y compris entre les entreprises) : les systèmes d'échange local, les accorderies, les monnaies complémentaires, les *barbers* sont quelques-uns de ces dispositifs qui peuvent rendre réalisable cette exigence au bénéfice d'une nouvelle prospérité et pourquoï pas à l'avènement d'une société convivialiste.